

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Musée NARBO VIA à NARBONNE, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

**Séance publique du 13 SEPTEMBRE 2021 à 8h30**

Date de convocation : 7 septembre 2021

<b>Délibération</b>
<b>N°B2021_80</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>20</b>
<b>Votants :</b>	<b>19</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>19</b>
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel**

**PRESENTS : DEVIC Bernard, DURAND Viviane, GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, JANSANA Jean-Marc, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, VIALADE Alain**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, LAPALU Christian, PY Michel, RIO Jean-Louis**

**EXCUSES : BELLOTTI-LASCOMBES Emma**

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibérations B2021\_75 et B2021\_76), BELART Xavier (délibérations B2021\_75 et B2021\_76), HERAS Guillaume (délibérations B2021\_75 et B2021\_76), HERNANDEZ Joël (délibérations B2021\_75 et B2021\_76), LAPALU Christian (délibérations B2021\_75 et B2021\_76), PY Michel (délibérations B2021\_75 et B2021\_76), RIO Jean-Louis (délibération B2021\_109)**

**EXCUSES AVEC PROCURATION : -**

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : -**

**Nomenclature Etat : Finances locales – Subvention**

**OBJET : Demande de financement auprès de la Région Occitanie dans le cadre de l'Appels à projets Entrepreneuriat 2022-2024**

La Pépinière-hôtel d'entreprise INNOVEUM est un des outils d'accompagnement à la création d'entreprise portée par le Grand Narbonne. Elle s'inscrit dans un écosystème et une chaîne de valeur complète avec le Parc Méditerranéen de l'Innovation qui a pour ambition d'accompagner, accueillir, soutenir les entreprises innovantes tout en encourageant la recherche et l'enseignement par des mises en synergie. Le Parc Méditerranéen de l'Innovation est un site exemplaire avec une halle de transfert de technologie spécialisée dans les biotechnologies de l'Environnement appartenant à l'INRA, un IUT Génie Chimique- Génie des procédés, et une Business Unit de l'Inra avec Inra Transfert Environnement.

## N°B2021\_80

INNOVEUM répond à deux objectifs :

- Une fonction "pépinière d'entreprises" dont les missions sont les suivantes :
  - ▶ Permettre aux porteurs de projet / créateurs d'entreprises d'acquérir « en situation » les connaissances nécessaires à la direction de leur entreprise
  - ▶ Favoriser le développement de projet innovant
  - ▶ Détecter et accompagner des entreprises officiant dans la filière environnement en s'appuyant entre autres sur la halle de transfert de technologie de l'INRA spécialisée dans l'accompagnement technologique de projet de biotechnologie.
- Une fonction "Hôtel d'entreprises" permettant d'une part, de mettre à disposition d'entreprises plus matures des bureaux et laboratoires afin qu'elles mènent leurs opérations de recherche et développement, et d'autre part, de capter des entreprises qui souhaitent valider une implantation sur le Grand Narbonne via une implantation provisoire au sein d'Innovéum.

INNOVEUM accompagne actuellement 19 porteurs de projet d'entreprises (chiffres 2020) et organise de nombreux évènements contribuant à favoriser les rencontres et le développement des réseaux pour les entreprises (Instants Eco, Innovéum Campus...)

Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération sollicite depuis 2014 un financement auprès de la Région et de l'Europe afin de participer au fonctionnement de la pépinière. Les aides européennes et de la Région constituent l'un des financements principaux de cet outil.

Dans ce cadre, le Grand Narbonne demande un aide financière de 106 043 € auprès de la région correspondant à 15% des dépenses éligibles.

Un aide financière à hauteur de 25% des dépenses éligibles sera demandé au titre du FSE. L'autofinancement assuré par le Grand Narbonne s'élève à 60%.

### **A l'unanimité, le Bureau décide :**

- De valider la demande de subvention auprès de la Région Occitanie dans le cadre le cadre de l'Appels à projets Entrepreneuriat 2022-2024, telle que détaillée ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 15/9/2021  
et de sa publication  
le : 15/9/2021**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

